

Services écosystémiques

Reconnaître et valoriser le rôle des forestiers



Laurent de Bertier. © Fransylva

La valorisation des nombreux services d'intérêt général apportés par les forêts françaises offre à leurs propriétaires, dont le rôle est essentiel à leur préservation, des opportunités pour financer la gestion durable.

Les forêts sont placées au cœur des enjeux de décarbonation de la société, à la fois grâce à la pompe à carbone que constituent les arbres et les sols, mais aussi par les fonctions du bois, en tant que matériau écologique et renouvelable par excellence, qui continue à stocker le carbone dans les produits et se substitue aux énergies fossiles.

Dans ce contexte, la création du Label bas-carbone offre un appui très intéressant aux propriétaires qui veulent s'atteler à l'amélioration et au renouvellement forestier, indispensable dans le contexte du dérèglement climatique. Il s'agit bien de récompenser les actions vertueuses qu'ils entreprennent dans une logique de gestion durable, sur le long terme, en matière de séquestration du carbone en forêt, et ainsi de proposer aux financeurs un cadre sûr pour y contribuer.

Sur ce sujet, les équipes de Fransylva et de Fransylva Services se sont



Paysage d'automne en montagne. Gilles Bossuet © CNPF.

fortement mobilisées aussi bien sur la création du Label bas-carbone pour la forêt que sur la révision, toujours en cours, du cahier des charges des premières méthodes de valorisation des projets forestiers, pour le boisement de friches et terres agricoles, le reboisement de forêts dégradées et la conversion de taillis en futaie sur souche. Nous avons également pu apporter la perspective des propriétaires forestiers dans le développement de nouvelles méthodes, notamment pour les forêts gérées en futaie irrégulière ou encore les forêts de feuillus, reflet de notre souhait de valoriser l'ensemble des modes de sylviculture.

En parallèle, des perspectives prometteuses s'ouvrent pour la valorisation des nombreux autres services rendus par les forêts, qui préservent la qualité et la richesse des sols, les protègent de l'érosion, régulent la qualité de l'air et de l'eau, abritent 80 % de la biodiversité terrestre... Les propriétaires

forestiers devraient pouvoir être rémunérés pour les nombreux services qu'ils rendent à l'environnement, afin de permettre et d'encourager la conduite de ces actions bénéfiques. C'est tout l'objet des travaux de l'Organization for Biodiversity Certificates (OBC), dont Fransylva est membre fondateur. Une coordination fine entre la France et l'Union européenne sera sur ce point fondamentale.

L'ensemble de ces éléments est abordé dans le dossier de ce numéro consacré au carbone forestier. Je vous souhaite une agréable lecture !

Laurent de Bertier

Directeur général de Fransylva

SUIVEZ FRANSYLVA SUR :

